

FICHE DE POSTE

Suite à un emploi déclaré vacant dans une ENSA, conformément à l'article 9 de l'arrêté du 3 janvier 2020 relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture

CONCOURS ENSEIGNANT-CHERCHEUR DES ECOLES NATIONALES SUPERIEURES
D'ARCHITECTURE

SESSION 2021

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs(es) handicapés(es)

N° PLACE EMPLOI PUBLIC DE DIFFUSION

Intitulé du poste (F/H): Maître de Conférence des ENSA Champ disciplinaire : ATR-APV Recrutement effectué au titre de : La seconde catégorie de concours (**)	Catégorie statutaire : A Corps : Maîtres de Conférences (MCF) Code corps : MAEA <i>Date de la prise de fonction : 01/09/2021</i>
---	---

Domaine(s) Fonctionnel(s) : Enseignement supérieur - Recherche

Emploi(s) Type : Enseignant(e)-chercheur(e) enseignant dans le supérieur –RCH03A

Nom et Adresse administrative et géographique de l'affectation :

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand
85 rue du docteur Bousquet
63000 Clermont-Ferrand

1. Présentation générale de l'Ecole, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement

L'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand est un établissement public d'enseignement supérieur au budget annuel de 2,600 millions d'euros, pour un effectif de 614 étudiants, de 94 enseignants (29 titulaires, 19 associés dont 14 à mi-temps, 46 contractuels établissements) et de 40 agents administratifs.

L'école est installée depuis juillet 2015 dans les anciens locaux réhabilités du sanatorium de Sabourin, bâtiment emblématique offrant une superficie totale de 11 000 m².

Engagée dans son territoire, l'ENSACF est membre fondatrice du Conseil des établissements associés (CEA) aux côtés, entre autres, de l'Université de Clermont-Auvergne (UCA).

Le programme pédagogique du cycle licence a pour objet l'enseignement de la conception. Chaque semestre est thématique à partir de notions clés ou d'objets qui fédèrent l'ensemble des disciplines et construit une progressivité des connaissances par l'étudiant.

Les enseignements du cycle master sont structurés en 3 domaines d'études « Eco-conception des territoires et des espaces habités (ETEH), Entre ville architecture et nature (EVAN), « Mémoire et techniques de l'architecture du patrimoine habité urbain et rural (METAPHAUR). Chacun des domaines d'études aborde un objet spécifique dans le but commun de conduire les étudiants au niveau de compétence requis pour l'obtention du diplôme d'Etat d'Architecte.

L'école prépare aussi, en partenariat avec l'école d'ingénieur de Polytech' Clermont, au double diplôme architecte-ingénieur et, en partenariat avec le département de géographie de l'UBP, au double cursus, STRATAM ouvrant vers les professions liées à l'aménagement des territoires.

2. Contexte scientifique de l'ENSACF :

Présentation des activités scientifiques de l'école et des perspectives de développement

L'ENSACF a fondé son projet scientifique par la mise en place de la thématique de recherche « Architecture et marges », thématique qui est au fondement du Groupe de recherche en formation » (GRF) habilité par le BRAUP/MCC depuis le printemps 2015, intitulé « Ressources ».

Composé d'une vingtaine d'enseignants chercheurs de l'école, le GRF Ressources articule ses travaux autour de deux axes : 1- les marges de l'architecture comme discipline (pratique professionnelle, enseignement, recherche) et 2- L'Architecture des marges (sociales, spatiales dans le temps), traversés par une transversalité Outils (observation, transformation, médiation).

Parallèlement à cette thématique, l'ENSACF est associée aux activités de recherche conduites dans le cadre de réseaux tels que les Réseaux Scientifiques Thématiques (RST), « Philau », « ERPS » (Espace rural et Projet spatial), et APC « Architecture, Patrimoine, Création ».

Par ailleurs, l'ENSACF encourage les actions portées en collaboration avec les structures de recherche du site clermontois et tout particulièrement auprès de l'École Doctorale « Lettres, Sciences humaines et Sociales » (ED n°370) ainsi qu'auprès de la Maison des Sciences de l'Homme de Clermont-Ferrand (USR 3550) dont l'École est partenaire.

L'ENSACF est ainsi dans une perspective de développement de son activité de recherche, à travers notamment la volonté de voir son GRF transformé en équipe d'accueil (EA) dans le courant du prochain quadriennal.

Enfin L'ENSACF s'est fortement engagée dans la création de la chaire « Habitat du futur » (GAIA 2.0.) en constituant une équipe pédagogique (Design-Build) et de recherche (recherche finalisée) constitutive de la chaire GAIA 2.0.

L'ENSACF a récemment repensé son programme pédagogique qui s'articule désormais autour de cinq grands axes stratégiques : les ruralités, les marges, le Massif Central, l'expérimentation, la pensée transcalaire.

Les ambitions affichées sont de plusieurs ordres. Il s'agit de renforcer la place de l'ENSACF dans son territoire géographique, institutionnel et culturel, et de lui permettre de jouer un rôle plus actif au

sein de cet écosystème. Par ailleurs, l'école promeut activement la recherche en architecture et mène une politique volontariste de soutien à l'équipe de recherche Ressources.

Perspectives de développement :

L'ENSACF souhaite ainsi affirmer ses spécificités, fidèle à son histoire propre et à sa géographie singulière caractérisée par son ancrage dans le Massif Central et ambitionne aussi de devenir un établissement de référence sur trois thématiques transversales -les ruralités, les marges et la pensée transcalaire- et sur la pédagogie de l'expérimentation.

Pour offrir un environnement intellectuel de haut niveau sur ces sujets, l'ENSACF considère le développement de la recherche comme sa priorité.

1 Le Massif Central : un territoire d'étude privilégié

Le territoire du Massif Central, considéré dans sa diversité, offre des pistes de déploiement pédagogiques et de recherche qui intéressent les pouvoirs publics tout en permettant à l'ENSACF de consolider ses partenariats existants et d'en provoquer des nouveaux. Fort de son expérience sur le sujet, l'ENSACF considère qu'elle a un rôle essentiel à jouer à l'échelle nationale sur la question de la transformation des territoires ruraux, des centre-bourgs, des petites et moyennes villes.

2 Les ruralités

Dans une situation critique au sein de laquelle les logiques métropolitaines apparaissent moins soutenables, d'autres scénarios sont à inventer et d'autres possibles à imaginer. La redéfinition du rôle de l'architecte et de ses compétences, en particulier, rendue indispensable dans le contexte du nouveau régime climatique, invite à envisager autrement les espaces ruraux, tant en raison de la ressource inestimable qu'ils représentent que pour les manières de faire alternatives qu'ils accueillent. Alors qu'ils étaient encore naguère associés à des inerties peu attractives, les conditions critiques contemporaines et les enjeux de demain (recyclage et économie de moyens, écologie des ressources, écologie, agriculture, redéfinition des relations à l'animalité, etc.) en font des matrices de questionnements stimulants, de recherche de pointe et d'engagement responsable.

Ces démarches exploratoires, visant à questionner l'architecture et la transformation des territoires à partir d'autres paradigmes que celui de l'urbain généralisé sont actuellement explorées dans des contextes nationaux ou internationaux, académiques, pédagogiques ou professionnels (Réseau ERPS, Alterrurality du réseau ARENA, Réseau des territorialistes, Rural Studio, etc.). A l'ENSACF, elles sont déjà largement à l'œuvre de par les axes de recherches, les partenariats, les sites d'étude et de projet explorés tant en Licence qu'en Master.

L'enjeu des ruralités se présente, pour l'ENSACF, moins comme un objet circonscrit de recherche ou d'enseignement que comme un horizon transversal sous lequel peuvent se déployer de façon cohérente des programmes pédagogiques, des contenus thématiques d'enseignement, des partenariats, des voyages d'étude, etc. Le pluriel des ruralités indique ici l'intention, elle aussi, affirmée fortement, de cultiver cette multiplicité d'approches et de ne pas s'enfermer dans une seule et unique voie dogmatique. Le pluralisme revendiqué des démarches tient compte des situations territoriales elles-mêmes très diversifiées selon leurs cultures propres, leurs contextes géographiques, etc., et prend acte de la nécessité, face à un avenir incertain, d'expérimenter d'autres scénarios plausibles pour ces milieux ruraux, sans a priori idéologique. Cela demande d'interroger également la mutation des territoires ruraux sur d'autres continents, en particulier en Chine.

Cette orientation du projet d'établissement vise ainsi à renforcer des enseignements diversifiés déjà engagés dans cette voie, à stimuler de nouvelles perspectives, et à créer à terme de nouvelles ressources pédagogiques. L'horizon des ruralités doit permettre, dans les années à venir, de faire de

l'ENSACF un établissement de référence dans ce domaine, attractif, capable d'offrir un environnement intellectuel de haut niveau sur ces problématiques.

3 Les marges comme objet de recherche

Le questionnement problématique qui anime le groupe de recherche « ressources » de l'ENSACF s'appuie sur la mise en relation et en résonance des deux termes « architecture » et « marges ».

Cette thématique, Architecture et marges, trouve son sens et sa pertinence dans le contexte contemporain, marqué par une crise systémique (tout à la fois environnementale, sociale, politique, économique) et par de profondes mutations (mondialisation ; territoires, ancrages et mobilités multi scalaires ; révolution numérique ; société de la connaissance), produisant du paradoxe : un monde qui s'ouvre (échanges mondialisés, rapidité de l'information, transferts de connaissances et de compétences, etc.) autant qu'il se referme sur lui-même (repli identitaire, fermeture des frontières, etc.).

Contexte qui nécessite de penser la complexité, et appelle un changement de paradigme, dans le champ de l'architecture tout particulièrement. Dans cette perspective, les marges - terme polysémique, aux représentations et connotations mouvantes - constituent de notre point de vue tout à la fois les symptômes de la crise, un champ d'observation privilégié, et un potentiel d'inventions, et de transformations. Car, c'est depuis les marges que s'expriment les critiques, les expérimentations, la transgression, la résistance, la résilience.

Aussi l'ENSACF fait le choix d'interroger le champ de l'architecture - les projets, les processus, les postures, les outils, les méthodes - depuis les marges, depuis ses marges. Le programme de recherche se développe autour de deux axes, « les marges de l'architecture », et « l'architecture des marges », interrogés par une transversalité « Outils : observation, transformation, médiation ».

4 La pensée transcalaire

L'ENSACF réaffirme l'importance de l'entrelacement des échelles (milieux / territoire public / édifices) dans la pédagogie du projet et ce dès la troisième année. La question de la complexité en architecture, traditionnellement portée par la question de l'échelle du projet d'architecture se développe maintenant sur un registre plus contemporain. Deux dimensions pédagogiques abordent ce registre. La première concerne le rapport de l'architecture à son milieu. La deuxième traite du rapport de l'architecture avec les disciplines associées, grâce à l'intégration progressive de savoirs spécifiques et transversaux au sein des enseignements de projet.

5 L'expérimentation

L'ENSACF réaffirme l'intérêt qu'elle porte à la pédagogie de l'expérimentation. Elle consolide son implication dans l'évolution et le renforcement de ses activités pédagogiques et de recherche vers la constitution d'une articulation formation-recherche-métiers par la démarche expérimentale et sa valeur culturelle.

L'existence, au sein de l'ENSA de Clermont-Ferrand, d'enseignements de licence sur la transformation de la matière permet de construire les modalités pédagogiques du design-build dans une progressivité pédagogique pertinente et dynamique des enseignements tout au long du cursus de l'ENSACF. Cette structuration permet de répondre pleinement aux différents axes prioritaires définis par la stratégie nationale pour l'architecture (SNA).

Par la nature de son territoire entre ruralité et urbanité, les thématiques développées par l'ENSA Clermont-Ferrand au sein de la chaire « Habitat du futur » à laquelle elle participe seront principalement axées autour des questionnements liés à la réhabilitation du patrimoine existant, aux enjeux environnementaux des tissus urbains anciens ou ruraux (centres-villes, centres-bourgs) privilégiant des stratégies du « low-tech », du réemploi et de manière plus générale, visant la réduction de l'impact environnemental des filières de production du bâti (notion de cycle de vie des

matériaux, énergies grises, etc...). La pédagogie par l'expérimentation s'appuiera sur des pratiques identifiées dans le monde professionnel local : filières courtes, filières agricole, bois, pierre, etc.

3. Missions et activités principales

L'ENSACF recrute un.e enseignant.e chercheur.e ayant compétence dans le domaine Arts et Techniques de la Représentation.

Le poste s'adresse à un.e artiste plasticien.ne, ayant à la fois une expérience significative de praticien.ne et une connaissance pratique et théorique confirmée de l'enseignement artistique, du cycle Licence au cycle Master de préférence dans une école d'architecture.

La production personnelle du.de la candidat.e est orientée fortement vers une pratique du dessin, bien que les pratiques contemporaines – inclusives - puissent s'étendre à tout autre média (sculpture, peinture, estampe, installation, performance, film...) prenant en considération les notions d'espaces et leurs représentations.

Ses intérêts personnels sont en prise directe avec les questions théoriques et les pratiques artistiques contemporaines ainsi que l'Histoire de l'Art.

Ses missions sont les suivantes :

1. Définir et assurer un projet pédagogique

L'enseignant.e devra pleinement s'engager dans les perspectives pédagogiques définies au sein de sa discipline (APV) et du champ disciplinaire ATR. Responsable de ses enseignements, il.elle participera également à l'évolution et la valorisation de la discipline APV au sein de l'Ecole et ailleurs.

Les enseignements en Arts et Techniques de Représentation (APV et RA) accompagnent et complètent l'exploration des modes de conception architecturale dans leur multiplicité. Ils visent l'acquisition et la sensibilisation aux différents modes de représentation, en développant une culture artistique à la fois théorique et pratique. Ils sont aussi un temps de confrontation esthétique avec le monde et préparent les futurs architectes, urbanistes et autres professionnels de la production, de la construction des espaces et des temps de la ville et du paysage à y intervenir.

L'enseignement ATR (APV et RA) a pour ambition d'éveiller la curiosité de l'étudiant, d'accompagner son regard, de cultiver une relation sensible et critique avec le monde qui l'entoure, de le former au maniement des différentes techniques de représentation, de l'entraîner à l'analyse des éléments constitutifs de la représentation afin qu'il puisse en maîtriser les rouages et les mettre au service d'une expression singulière.

L'enseignement ATR-APV au sein de l'école d'architecture de Clermont-Ferrand se veut un temps de formation fort, en proposant des processus pédagogiques où s'articulent approches sensibles et expérimentales, rigueur réflexive et théorique.

Il s'agit d'exciter la perception de l'étudiant en le mettant en situation de mobilité, d'attiser son regard, de l'inciter à observer et à analyser les formes architecturales et spatiales, de stimuler sa compréhension des temps de la ville et du paysage, de guider l'étudiant dans une relation attentive, sensorielle et active avec l'environnement. Plonger l'étudiant dans une expérience esthétique par la manipulation des matières et des modes de représentation graphique, manuelle et numérique, volumétrique, spatiale, audiovisuelle.

Cette perspective dynamique de perception et de création est envisagée pour permettre à l'étudiant d'expérimenter sa propre sensibilité et de s'exprimer en conséquence.

De façon générale, les intentions pédagogiques initiées par les enseignements du champ ATR se situent en premier lieu en amont du projet, comme aide à la conception et la possibilité d'offrir des expérimentations méthodologiques, critiques et formelles capables d'amener l'étudiant à « faire projet ».

Les différents enseignements APV proposés dans le cycle Licence à l'ENSACF suivent les thématiques

pédagogiques générales esquissées pour l'ensemble des enseignements de l'architecture et associés à ceux-ci.

L1 : ESPACE

Semestre 1 : Parcourir et habiter le paysage

Semestre 2 : Espaces et usages de l'Habiter

L2 : LIEU

Semestre 3 : Construire les espaces du commun

Semestre 4 : Hybridation habitat/édifice

L3 : MILIEU

Semestre 5 : Milieu, métropole, territoire

Semestre 6 : Habiter les territoires ruraux

Attendus

Les ambitions des enseignements du champ ATR durant le cycle de Licence sont plurielles.

Pour la discipline APV (Arts Plastiques et Visuels), les étudiants devront acquérir une certaine agilité avec les outils de représentation ainsi qu'avec les différents médias artistiques afin de savoir déployer des expérimentations méthodologiques, critiques et formelles capables de les amener à faire projet.

Savoir expérimenter :

- Expérimenter des méthodes empiriques (intuition, création, invention).
- Mettre en place des attitudes expérimentales.
- Concrétiser des idées à travers un processus.
- Savoir travailler le concret
- Inventer / tester / expérimenter à l'échelle 1
- Fabriquer / matérialiser /mettre en œuvre.
- Faire preuve de pragmatisme.
- Faire pour mieux comprendre.
- Mieux faire comprendre.

Par ailleurs, il s'agit que les étudiants aient intégré les référents historiques et contemporains proposés lors des enseignements, qui demeurent un matériau indispensable à l'apprentissage d'une autonomie esthétique et créative.

Il s'agit également qu'ils continuent à déployer leur curiosité concernant les relations esthétiques qui enrichissent réciproquement les champs artistiques et les pratiques architecturales.

2. Contribuer au développement de la recherche

L'enseignant.e devra être pleinement engagé.e dans la recherche et la création.

Il.elle pourra inciter et suivre des projets d'expositions, des conférences et des séminaires consacrés aux pratiques artistiques contemporaines.

Il.elle pourra s'engager au sein du laboratoire « Ressources » de l'ENSACF qui appuie ses recherches sur la mise en relation de deux notions cardinales "architecture" et "marges" (§ Perspectives de développement).

Positionnement des enseignants ATR-APV

L'enseignement des Arts Plastiques et Visuels au sein des ENSA fait partie des disciplines connexes à l'enseignement du projet architectural, il peut s'envisager comme étant positionné à la marge. Il n'en demeure pas moins que cette discipline fait partie intégrante de cet espace commun qui fonde l'enseignement en école d'architecture.

L'enseignement du projet d'architecture au sein d'une école d'architecture est primordial, il ne peut cependant dessiner un centre absolu mais plutôt cartographier les intrications pédagogiques possibles

et, de là, les marges et les interactions avec les autres disciplines.
La marge entre le projet d'architecture et les arts plastiques devient alors une nécessité, un positionnement qui définit lui-même ses limites : un espace de voisinage.

3. Autres tâches

- Evaluation des étudiants, présence aux réunions pédagogiques.
- Participation aux travaux d'évaluation pédagogique au sein du champ ATR.
- Participation aux instances de l'ENSACF.
- Participation aux actions de recherches de l'ENSACF
- Suivi de Rapports d'études
- Accompagnement et développement, le cas échéant, des relations de partenariat avec les acteurs culturels institutionnels et d'enseignement supérieur.

Charges horaires d'enseignement et de recherche :

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

Expériences et compétences souhaitées

Compétences relatives aux missions d'enseignement et de recherche :

- Concevoir et proposer une politique de formation dans sa discipline et en organiser la mise en œuvre
- Déployer des initiatives de recherche.
- Entretenir une curiosité intellectuelle et un intérêt pour la transmission.

Expériences et compétences souhaitées :

Artiste plasticien.ne dont la production qualitative et significative peut être élevée au rang théorique. Enseignant.e expérimenté.e dans l'enseignement des Arts Plastiques et de l'Histoire de l'Art, ayant une culture artistique solide.

Sa connaissance des pratiques de représentations devra être liée à un intérêt pour l'expérimentation (qu'elle prenne des formes graphiques et/ou volumétriques) et une réelle curiosité envers le décloisonnement des outils de conception et de "fabrication" (logiciels / low-tech / traditionnel...) afin de pouvoir les transmettre.

Par ailleurs, le.la candidat.e devra démontrer une capacité à encadrer et animer une équipe pédagogique et devra également démontrer un engagement en cohérence avec les perspectives de développement affichée par l'ENSACF (§ Perspectives de développement).

Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil

DNSEP ou diplômes admis en équivalence conférant le grade de Master.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisation (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidat(e)s ou des agent(e)s qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Envois des candidatures :



Les candidatures se font uniquement sur le site démarches simplifiées via le lien suivant : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recrutement-ensa-2021>

Aucune candidature déposée sur la PEP ne sera traitée

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSACF.